

Interpellation

Développement Gare Sud : Réouverture de la Croisée des Loisirs et mobilité.

En novembre 2025, va s'ouvrir à Delémont l'un des plus grands centre de Loisirs de Suisse-Romande. La Croisée des Loisirs a l'ambition d'attirer 400'000 visiteuses et visiteurs par an, soit près de 1'100 par jour, neuf pourcent de la population de la ville !

Sachant que le secteur Gare Sud est une zone stratégique de développement pour la ville, qu'un Plan Spécial devra être soumis au Conseil de Ville, le groupe CS•POP et VERT•E•S s'interroge de la façon dont le Conseil Communal envisage la mobilité dans ce secteur et comment il a encadré la réouverture prochaine de la Croisée des Loisirs.

En 2014, un référendum muni de 817 signatures valables avait été déposé à la Chancellerie communale contre la décision du Conseil de Ville portant sur l'acceptation d'un crédit de Fr. 500'000.- pour le réaménagement et l'extension du parking situé sur la parcelle n 5189, propriété de la Municipalité de Delémont en face de la Croisée, demandant que cette décision soit soumise au vote populaire.

Le texte du Comité référendaire «Ciné qua NON» donnait les arguments suivants : «il n'appartient pas à une commune dotée d'un déficit budgétaire chronique de financer des infrastructures au seul bénéfice d'une entreprise privée. Que faudra-t-il offrir au prochain commerçant désireux de s'établir à Delémont ? Le prix de location du parking ne couvrira pas les charges telles que l'entretien et le service de la dette.»

Le Conseil Communal avait alors indiqué que « si un projet important devait voir le jour sur ces terrains, le parking pourrait être démoli et reconstruit dans le même secteur, aux frais des promoteurs, sans charges financières supplémentaires pour la Commune ».

Nous demandons au Conseil Communal de nous renseigner sur la perspective d'utilisation du parking de la Croisée des Loisirs, sur les mesures prévues en cas de dépassement de capacité du parking et plus généralement sur la gestion de la mobilité au vu du trafic attendu en attendant l'adoption et la réalisation du plan spécial «Gare Sud».

Nous remercions le Conseil Communal pour ses réponses.

Pour le groupe CS•POP et VERT•E•S

Mérane Woudman

